



Utilisation des nichoirs
et
abris à chauves-souris



Brochure réalisée
par la FDC12 pour le
Conseil Départemental

« Des nichoirs, pourquoi, comment ? »

Pourquoi installer des nichoirs ?

Les oiseaux peuvent se classer selon leurs affinités en fonction de leurs sites de nidification.

- Il y a ceux qui construisent des nids savamment élaborés sur les branches des arbres ou des arbustes et les minimalistes qui se contentent d'assembler quelques branchettes.
- Il y a également ceux qui nichent par terre à même le sol et ceux qui prennent de la hauteur et nichent à même sol mais sur les rebords de falaises.
- Enfin il y a ceux qui affectionnent l'intimité des cavités.

C'est précisément à cette catégorie d'oiseaux que s'adressent les nichoirs.

En effet, le rôle premier d'un nichoir est de suppléer au manque de cavités dans l'environnement. Car, seuls les oiseaux cavernicoles ou à tendance cavernicole pondent dans un nichoir. Les cavités arborées sont souvent l'apanage des vieux et gros arbres. En effet, seuls les arbres ayant suffisamment de vécu ont des cicatrices héritées des tailles d'entretien du houppier lesquelles évoluent parfois en cavités. Ailleurs, les cavités ont pour origine les accidents de la vie, comme une branche cassée dont la plaie évolue en cavité ou une insertion de branche morte qui se creuse avec le temps.

Plus un arbre est « gros », plus il est susceptible d'avoir un intérêt pour la faune. En effet, la probabilité qu'un arbre dispose de cavités augmente avec la taille qui est, elle aussi, un corolaire de l'âge de l'arbre. Aussi, l'arrachage des haies, la gestion forestière qui ne laisse pas le temps aux arbres de vieillir sur pied, l'enlèvement des arbres sénescents, des arbres foudroyés, des malades et des morts sur pied prive l'avifaune de cavités et supprime des possibilités de gîte ou de nidification. Cela entraîne la raréfaction des sites de ponte et est de facto la diminution de la diversité des effectifs de faune.



Il arrive également que les oiseaux réutilisent d'anciennes loges de pics. En effet, pour séduire une partenaire, les pics doivent faire montre de leurs compétences d'architectes d'intérieur et doivent creuser des loges dans les arbres. Si la femelle accepte le logis alors le couple s'y installera. Une fois l'élevage des jeunes terminés, les loges sont abandonnées. Cependant, les loges, ne restent pas longtemps inhabitées, au printemps suivant, Mésanges, sittelles ou même des chauves-souris en prennent possession. C'est ainsi que les pics sont des espèces « clef de voute » qui par le creusement de loges dans le tronc des arbres, favorisent l'établissement d'autres espèces.



Mais les cavités arborées ne sont pas les seules à être utilisées. De nombreuses espèces affectionnent les milieux bâtis et implantent leurs nids dans les cavités de murs. Cependant, ces espèces sont elles aussi menacées par le manque de disponibilité de sites favorables. En effet, la restauration du vieux bâti aux pierres manquantes ou disjointes et la réfection des joints de pierre, prive l'accès à des micros cavités. Les constructions modernes parfaitement étanches sont également à l'origine de cette crise du logement.

Un nichoir, des nichoirs et beaucoup d'imagination

Les oiseaux qui utilisent les nichoirs recherchent surtout la sécurité et l'abri qu'offrent une cavité plus ou moins ajourée. C'est ainsi qu'il n'est pas forcément nécessaire d'être un très bon bricoleur pour fabriquer des nichoirs. Certes la qualité de la façon et des matériaux seront garant d'une certaine longévité. Cependant, les oiseaux savent aussi parfois être déconcertant dans le choix de leur site de nidification. Et si le mot d'ordre était « soyez imaginatif et créatif !! »



Comment installer vos nichoirs ?

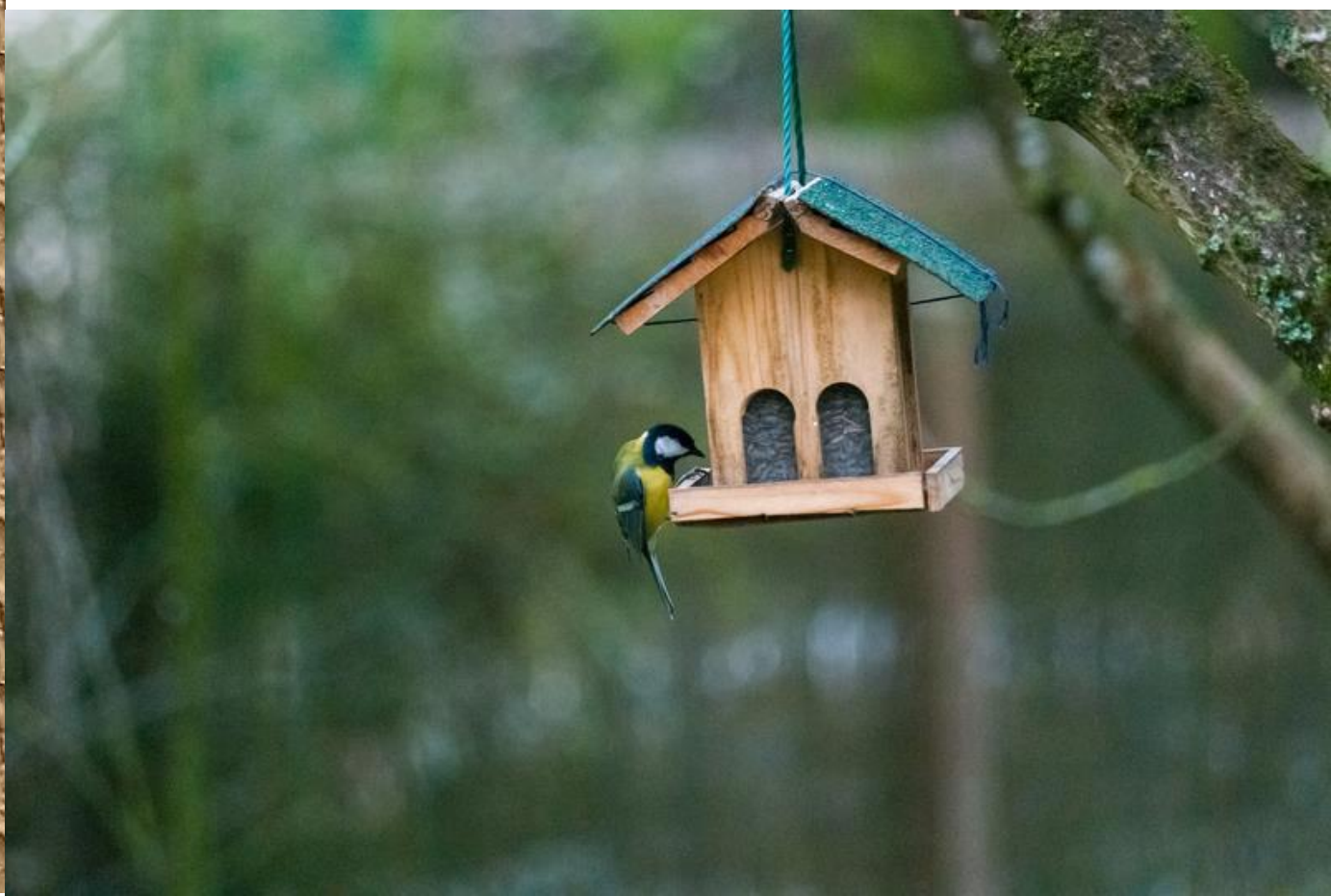
Les nichoirs fournis par le Conseil Départemental de l'Aveyron disposent d'une lame arrière. Cette dernière vous permet l'attache. Ainsi, à l'aide de deux fils de fer, positionnés l'un au-dessus et l'autre en dessous du nichoir, vous pouvez faire le tour de l'arbre ou de la branche et fixer votre nichoir.

Pour ne pas blesser l'arbre support, sachez qu'il vous faudra refaire la fixation tous les ans, sinon en se développant, le bois de l'arbre va envelopper entièrement les fils d'attache.

Vous pouvez aussi, insérer un ou deux bouts de bois entre le tronc et le fil de fer pour éviter que cela ne se produise. Notez toutefois qu'il n'est pas nécessaire que le nichoir fasse corps avec son support.

Les mésanges occupent aussi les nichoirs suspendus à des branches. En revanche si les oiseaux tolèrent le balancement par le vent il ne faut en aucun cas que le nichoir tombe. Aussi, si vous l'accrochez à une branche il importe que la fixation soit solide.

La pose d'un nichoir ou d'un gîte à chauves-souris contre un mur nécessite pour fixation l'utilisation d'une perceuse de chevilles et de vis.



Fiche 2 « Quand et où planter les nichoirs ? »

Quand installer des nichoirs ?

La période d'installation recommandée est l'automne ou le début de l'hiver.

En fait, le plus tôt c'est, le mieux c'est.

En effet, certains oiseaux recherchent très tôt des sites favorables. C'est d'ailleurs souvent le travail du mâle. Généralement, on estime que si vous installez votre nichoir jusqu'à fin février vous avez des chances pour qu'il soit occupé dès le printemps. Cependant, si vous installez un nichoir plus tard dans l'année ce n'est pas bien grave, le nichoir sera utilisé l'année suivante ! Aussi, il est tout à fait possible d'installer des nichoirs toute l'année. Ceux qui sont mis en place plus tardivement auront moins de chance d'être occupés avant la saison suivante. L'utilisation d'un nid ne se fait pas forcément la première année de son installation. Il est d'ailleurs assez rare qu'il soit occupé dès la première année. Il ne faut donc pas perdre patience. Cependant, si après plusieurs années le nid n'est toujours pas occupé (2-3 ans), déplacez-le, c'est certainement que l'endroit ne convient pas.

Pour les gîtes à chauves-souris, il vous faudra vous armer de beaucoup plus de patience. En la matière il n'y a pas de règle, mais les chiroptères mettent souvent beaucoup plus de temps à adopter un nouveau gîte. Aussi, il ne faut surtout pas désespérer.



Où installer vos nichoirs ?



Les gîtes à chauves-souris ou les nichoirs à oiseaux peuvent être installés aussi bien contre une façade de maison que contre un arbre. Cependant, nous vous conseillons de privilégier l'installation des nichoirs à oiseaux sur des arbres et d'implanter les gîtes à chauves-souris sur des façades.

Bien qu'il n'y ait pas véritablement de règle en la matière, il importe de considérer que les nichoirs ont été construits avec des diamètres de trou d'envol privilégiant la mésange bleue et la Mésange charbonnière. Aussi, il est logique de les installer sur des arbres, car les mésanges utilisent prioritairement des cavités arborées pour nidifier.



Il importe de ne pas orienter le nichoir vers les vents dominants qui risquent de faire entrer des gouttes de pluie dans l'habitacle. Cependant, la présence d'un avant-toit permet de s'affranchir de cette problématique. Il importe en effet que l'eau qui goutte du toit ne pénétre pas dans le trou d'envol. Le nichoir, ne devra pas être exposé toute la journée au soleil ou à contrario être en permanence à l'ombre. Une fois ces quelques règles respectées, l'orientation du trou d'envol est plutôt secondaire.

La hauteur d'installation n'est pas très importante. Certaines espèces comme

les Mésanges peuvent nicher à quelques centimètres du sol comme à plusieurs mètres. Les sittelles qui sont également susceptibles d'utiliser nos nichoirs préfèrent quant à elle s'établir en hauteur. Quoi qu'il en soit, pour éviter d'être tentés de visiter trop souvent l'intérieur du nichoir ou pour s'affranchir des bonds des prédateurs les plus habiles, nous recommandons d'installer les nichoirs à un minimum de 2 m du sol et à un maximum de 4 m de haut. L'endroit choisi devra être plutôt calme. Si le site est très fréquenté, on gagnera en quiétude pour les oiseaux en implantant le nichoir en hauteur.

Pour les gîtes à chauves-souris, les règles sont sensiblement identiques. Les gîtes seront surtout utilisés comme gîte de transit ou gîte estival. Aussi, une exposition plein sud n'est pas néfaste. Les chauves-souris vont s'adapter. Elles utiliseront le gîte en fonction de leurs besoins du moment. Si les journées sont trop chaudes ou trop froides, elles iront tout simplement ailleurs.



Combien de nichoirs ?

La plupart des oiseaux défendent leur territoire contre les intrus de la même espèce. Il est donc inutile, de disposer en trop forte densité des nichoirs au même diamètre de trou

d'envol. Bien évidemment, le nombre de nichoirs à installer dépend de l'offre disponible en cavités naturelles et des ressources alimentaires. La bibliographie évoque la possibilité de poser de six à huit nichoirs par hectare. Quoi qu'il en soit, si vous placez plusieurs nichoirs, ne les rapprochez pas trop les uns des autres. La distance de "sécurité" pour éviter les rixes serait de 20 mètres à 70 m.



Quel suivi et quel entretien ?

L'inspection du nichoir doit être requise au strict minimum.


Il est très facile de savoir si un nichoir est occupé. Pas besoin de soulever le toit pour y jeter un œil. Il suffit de vous poster tranquillement non loin du nichoir et d'observer les éventuelles allées et venues des oiseaux. En début de saison ce sera le mâle qui inspectera le nichoir, puis le couple le fera ensemble. À ce stade il faut être assez présent pour pouvoir observer ces visites. Pendant la période de couvaison, les oiseaux savent également se faire discrets et là aussi il vous faudra être attentif et observateur.



Puis viendront l'éclosion et la période de nourrissage des jeunes. Là vous pourrez assister très facilement aux vas et vient du couple pour nourrir une nichée qui piaille sitôt qu'un adulte pointe le bout de son bec. Plus tard vous pourrez assister aux tentatives des jeunes sujets pour sortir du nichoir, puis à leur premier envol.

Vers la fin de la saison de reproduction, après le mois d'août, il y a deux écoles :

- Soit vous enlevez les nids pour en nettoyer l'intérieur et leur faire passer l'hiver à l'abri. Cela prolonge indéniablement la vie de vos nichoirs.
- Soit, si le nid n'a pas été occupé vous pouvez ne rien faire du tout et le laisser en place pour donner une seconde chance à l'emplacement que vous avez choisi. Badigeonner l'extérieur du nichoir à l'huile de lin permet au nichoir de vivre plus longtemps.



L'utilisation des gîtes à chauves-souris est soumise selon les espèces à différentes règles comme la période de l'année avec une utilisation du gîte comme gîte de transit, d'été ou d'hibernation.

D'autres espèces ont pour habitude de changer très régulièrement de gîte (quasi quotidiennement). Aussi à moins d'une surveillance journalière il est très facile de passer à côté d'une occupation temporaire. La présence de guano collé contre la planche d'envol est un bon indicateur d'occupation. A contrario une toile d'araignée tissée contre la sortie témoigne de l'absence de visite.



Le plus simple pour vérifier la présence ou l'absence d'occupant est d'être à l'écoute d'éventuels cris sociaux avant la tombée de la nuit (les chauves-souris sont parfois bruyantes) ou d'inspecter de jour avec une lampe assez forte depuis le sol, par en dessous, en éclairant le fond du gîte.



Fiche 3 « Que puis-je faire contre la Pyrale du buis et la Processionnaire du pin ? »



Pour détecter la Pyrale, il importe de régulièrement contrôler vos buis en les inspectant jusqu'au cœur du feuillage.

En les secouant, vous serez alertés si vous voyez fuir des papillons blancs et bruns de 3 à 5 cm. La présence de toiles tissées agglomérant des feuilles en sortes de petits cocons parsemés de boulettes de déjections vertes sont un très bon indice de présence aussi.

La Processionnaire est plus facile à détecter, la présence de cocons de toiles en bout de branche de vos pins ne trompe pas. **Attention, il n'est pas question de les toucher sans protection, les chenilles ont des poils urticants pouvant causer de très sérieux dommages aux humaines et aux animaux domestiques.**

On peut tous agir contre les pullulations de ces deux espèces. Plusieurs moyens de lutte existent et produisent des résultats plus ou moins bons, à plus ou moins court terme. Pour la Pyrale, comme pour la processionnaire la pose de nichoirs et de gîtes à chauves-souris sont des solutions efficaces, qui toutefois ne régleront pas partout le problème tant l'ampleur de la colonisation est grande.



Pour la Pyrale, l'utilisation du bacille de Thuringe (*Bacillus thuringiensis*) permet de lutter contre les chenilles, le produit reconnu en agriculture biologique a un spectre d'utilisation très large et entre dans la composition de très nombreux produits de traitement du jardin et du verger. Son usage est plus efficace quand les chenilles sont jeunes. **Il faut agir tôt dans l'année, dès que la première génération se réveille** c'est-à-dire au début du printemps, vers mars-avril et renouveler l'opération parfois plusieurs fois.

Les pièges à phéromones qui attirent les papillons sont une autre arme efficace contre la pyrale du buis. Le principe vise à attirer les mâles dans un piège en diffusant la phéromone sexuelle de la femelle. En privant les femelles de mâles on réduit l'efficacité de la reproduction. Les pièges sont à disposer dans les buis. Ils doivent couvrir l'ensemble des surfaces à raison d'un piège tous les 100 m en moyenne.



Dans le commerce, on trouve aussi **des trichogrammes**, des parasites qui s'en prennent aux œufs de pyrales. Les trichogrammes sont des micro-hyménoptères qui s'attaquent aux œufs de la pyrale du buis en pondant leurs œufs dans ceux de la pyrale. Les œufs de trichogrammes sont conditionnés dans des diffuseurs, qu'il suffit d'accrocher au milieu du buis.

Les nématodes sont des vers microscopiques qui parasitent les chenilles également vendus dans le commerce. Ils sont vendus sous forme de poudre à diluer dans l'eau et à pulvériser sur le feuillage.

L'élimination manuelle ne fait appel à aucun produit. C'est très efficace, mais aussi particulièrement long à réaliser.

D'autres ont testé avec succès la **terre de diatomée** saupoudrée sur les buis.

D'autres encore vantent les mérites d'une **pulvérisation au savon noir** à raison de deux cuillères à soupe de savon noir dans 5 litres d'eau.

Enfin, d'autres ont testé avec un certain succès un **passage au nettoyeur haute pression**, mais il faut savoir ne pas insister de trop ni de trop près...



Pour lutter contre la processionnaire du pin, l'étendard des armes disponibles est plus étoffé.



Cependant, tout contact avec la chenille est à proscrire.

Aussi, l'utilisation de l'échenilloir et la coupe des nids impliquent de se protéger.

Les poils de la chenille particulièrement urticants et allergisants pour les animaux et les humains. Des pièges à phéromones existent également pour cette espèce et l'utilisation du *Bacillus thuringiensis* est également efficace.

L'éco piège est un système ingénieux et simple. Il se compose d'une collerette qui ceinture le tronc et force les chenilles en procession à descendre dans un sac récepteur rempli de terre. Là, se croyant arrivées en terre promise elles vont opérer leur transformation chrysalide. Il suffit alors de décrocher le sac et de le détruire.



Fiche 4 « Les prédateurs naturels de la Pyrale du buis et de la Processionnaire du pin »

À chaque fois qu'une espèce nouvelle pour un territoire pointe le bout de son nez, c'est un peu toujours la même histoire. Les prédateurs ne sont pas habitués à cette nouvelle proie et généralement ils s'en détournent. Un temps du moins.

Dans sa zone d'origine, la Pyrale a des prédateurs qui veillent au grain et qui empêchent toute explosion démographique trop importante.

En France il est certainement trop tôt encore.

En France nous ne disposons pas de beaucoup de données. Nous disposons simplement des constats de prédation par des moineaux domestiques sur les chenilles ainsi que par la mésange bleue. Des guêpes auraient également été observées prélevant des chenilles. Il faut dire que la chenille, mangeuse de buis pourrait fort bien concentrer des substances alcaloïdes qui agirait comme une sorte d'amérisant de protection qui provoquerait le dédain des prédateurs....

Bien évidemment, les chauves-souris ne sont pas en reste et s'attaqueraient quant à elles aux papillons (les oreillard surtout).

La Processionnaire du pin quant à elle est une espèce autochtone qui profite surtout du réchauffement climatique et qui s'étend tous les ans un peu plus vers le nord.

Les mésanges bleue et charbonnière traqueraient les chenilles, le Coucou gris et la Huppe fasciée les mettraient également aux menus. Comme le papillon est nocturne, seules certaines espèces de chauves-souris et peut-être l'Engoulement d'Europe pourraient agir comme régulatrices des populations de processionnaires.

